

Fermeture des Tilleuls fin 2017

Le foyer d'hébergement temporaire pour personnes âgées « les Tilleuls », situé dans le quartier de Champaret à Bourgoin-Jallieu, sera fermé au 31 décembre 2017.

Disposant d'une capacité d'accueil de 12 lits, cette structure avait depuis son ouverture en 1990, fait preuve de son utilité sociale. Pour rappel, ce foyer offre une possibilité d'accueil, limitée dans le temps, à des personnes vivant à leur domicile et qui sont momentanément dans l'incapacité de vivre isolément (sortie d'hôpital, rupture d'aidant, travaux dans l'habitat...). Il s'adresse également aux personnes âgées sortant d'hospitalisation et il vise à renforcer leur autonomie dans la perspective de réintroduire dans les meilleures conditions leur domicile.

Géré tout d'abord par le SIVOM des cantons de Bourgoin-Jallieu, les Tilleuls ont été transférés à la CAPI au 1er janvier 2013 au moment de la dissolution de l'ex-SIVOM. Cet équipement a bénéficié toutefois, comme il se doit, d'une autonomie juridique (statut de régie autonome, dotée de son propre conseil d'administration).

Mais depuis plusieurs années, le conseil d'administration du foyer est alerté par différents éléments qui fragilisent la pérennité de cette structure :

➤ **la très grande fragilité de l'équilibre financier :**

- Le budget global de la structure (421 000 € en 2016) est essentiellement composé de dépenses de personnel assez incompressibles (314 000 €). Ces recettes reposent sur les produits de la tarification (versés par les résidents avec des tarifs en partie régulés par le Conseil Départemental de l'Isère) et sur la subvention versée par la CAPI.

- Pour rappel, la CAPI avait augmenté son niveau d'aide de 2012 à 2014 puis a été contrainte d'amorcer une baisse sur les 2 derniers exercices. Afin de faire face à la baisse de la subvention, la structure a parallèlement dû augmenter de 12 % ses prix de séjour. Hausse acceptée de manière exceptionnelle par le département, rendant improbable un nouvel accord du département pour poursuivre l'augmentation. De plus, les résidents qui supportent cette hausse n'ont pas les ressources suffisantes pour prendre en charge une évolution conséquente des tarifs.
- De plus, malgré un taux d'occupation porté à des niveaux très élevés (98%, parfois 99%), des efforts consentis sur les dépenses de fonctionnement courant, il n'apparaît plus possible d'équilibrer le budget ou de faire face à des dépenses imprévues sans maintenir une dynamique des recettes. Or, le contexte financier très contraint conduit les collectivités à restreindre leur apport financier. Et pour le département, à limiter les augmentations de tarifs possibles, face à des usagers parfois en difficulté. La situation financière de la structure devient donc très précaire.

➤ Une évolution de la demande :

- Les demandes reçues concernent de plus en plus des personnes fortement dépendantes, ne pouvant plus être prises en charge de façon satisfaisante par la structure, en raison d'un établissement non médicalisé et d'un personnel insuffisamment formé.

➤ L'absence de taille critique :

- Les 2 phénomènes décrits ci-dessus sont accentués par une taille de structure trop faible (12 lits). Au vue des locaux actuels, il est impossible d'agrandir l'équipement, rendant donc improbable la réalisation d'économies d'échelle et l'obtention d'un meilleur équilibre financier.

Face à ces différents constats, le conseil d'administration et la directrice du foyer se sont mobilisés pour trouver des solutions de reprise de l'activité. Plusieurs pistes ont été travaillées, notamment celles visant à se rapprocher de structures similaires ou susceptibles de porter les 12 lits des Tilleuls au sein d'un ensemble plus important. Une piste de travail avec le futur groupement hospitalier de territoire Pierre Oudot est encore à l'étude. Ce qui pourrait permettre le maintien de ces 12 lits sur le Nord-Isère.

Néanmoins et afin de disposer du temps nécessaire pour accompagner les différents changements, une fermeture de l'établissement est prévue au 31 décembre 2017.



« Prendre cette décision plus d'un an avant la fermeture permet de communiquer et de préparer les résidents et leurs familles à la recherche de solutions alternatives. De la même façon, c'est assumer sa responsabilité d'employeur afin d'accompagner les personnels concernés dans un projet de mobilité. Cette décision, prise au terme de plusieurs mois de réflexions et ayant associé l'ensemble du conseil d'administration et les principaux partenaires (CAPI, département, ARS, structures similaires...), est difficile au regard du contexte nord-isérois et de la demande en hébergement temporaire toujours existante. Elle est toutefois nécessaire et responsable et doit permettre, avec l'anticipation prise, d'assurer une transition souple pour les usagers et le personnel. Les différents partenaires, sensibilisés, sont d'ailleurs prêts à soutenir toute solution de reprise de l'activité totale ou partielle envisageable ».

